

---

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

---

Du 8 avril 2025 à 19 h 30

---

**Présents** : Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Degenève Patrick, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Charrat Michel, Dupraz Isabelle, Bisetti Mélodie, Ruhin Marie-Luce, Morandi Loris, Detraz Laurent, Chiappani Mylène. Gardrinier Jennyfer.  
**Excusés** : Von Arx-Dupraz Chantal (a donné procuration à Marie-Luce Ruhin, Julienne Marcel (a donné procuration à Jean-François Bosson).

**Absent** : néant

**Secrétaire de séance** : Jennyfer Gardrinier.

Validation du compte-rendu de mars.

Ajout d'un point à l'ordre du jour par le Maire : estimation parcelles Mr Bajulaz

---

### Urbanisme

---

- Avant-projet Saillet Elodie : installation d'un container maritime pour stocker du matériel chez le Cadet. Le conseil n'est pas favorable à ce genre d'installation et lui propose de créer un appentis contre le hangar actuel ou d'agrandir le hangar. Ce sera plus esthétique.

**SCOT** : Compte tenu des évolutions réglementaires sur la loi ZAN, une nouvelle loi appelée Loi TRACE risque de faire évoluer le SCOT notamment vis-à-vis des consommations foncières. Le DOO (Document d'Orientation et d'Objectif) présenté n'est pas acceptable en l'état vis-à-vis de la production de logements et la ZAE. Les remarques seront transmises au SCOT afin que le DOO soit retravaillé.

---

### Budget

---

Vote à l'unanimité du compte financier unique 2024.

Vote à l'unanimité du budget primitif 2025.

---

### Régularisation route du Plâne

---

Il a été constaté qu'une parcelle appartenant à Mr Romieu est située dans l'emprise de la route communale du Plâne. Il est nécessaire de régulariser cette situation foncière. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir cette parcelle d'une surface de 0 a 28 ca à titre gratuit et de prendre en charges les frais d'acte.

---

### Façades école

---

La réfection des façades de l'école est reportée à l'année prochaine. Nous devons relancer les demandes de subvention et réajuster le devis estimatif.

---

## **Œuvre ENS massif Vuan**

---

Afin de marquer les entrées du site du Mont Vouan classé Espace Naturel Sensible, il a été décidé avec les élus de La Communauté de Communes des 4 Rivières d'édifier des portes d'entrée par des œuvres d'art. Une sera installée à Sevraz (commune de Viuz) une autre à la Source qui Rit (commune de Viuz), et la 3<sup>e</sup> aux Vorziers à St André, à proximité de la croix. L'artiste, Mme Farhni a été sélectionnée pour créer ces œuvres. L'entreprise Degenève réalisera les socles. La croix sera remise en état et un mur en gabion avant la croix délimitera l'entrée du Mont Vouan. Ces œuvres seront installées fin avril. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la CC4R. Le coût de ces œuvres est de 36 000 € subventionné à 80 % par le Département. Le solde est payé par la CC4R.

---

## **PCS DICRIM**

---

La société Numérisk a proposé un devis pour mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde et le Document d'Information Communal sur le Risques Majeurs. La prestation pour la conception du document s'élève à 2600 € HT (configuration, recensement, cartographie, formation aux élus) et la maintenance annuelle à 1500 € HT. Organiser un groupe de travail volontaire pour mettre en œuvre ce dossier en collaboration avec Numérisk. Le devis est validé.

---

## **Biens vacants sans maitre**

---

Un arrêté du Maire constatant que plusieurs parcelles n'ont pas de propriétaires connus et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans a été publié par voie d'affichage sur les panneaux de la commune et dans la presse. Un riverain attaque cette procédure car son garage est construit pour partie sur une des parcelles concernées par la procédure. Le Maire rencontrera Maitre Ongaro pour la suite à donner.

---

## **Stationnement vers la croix au chef-lieu**

---

Il est décidé de mettre en valeur la croix située à l'intersection de la route « des Poses Plates » et la route « De Sur Vuan ». En conséquence, le conseil décide d'interdire le stationnement autour de la croix.

---

## **Acquisition parcelles Bajulaz Gilbert**

---

Afin de régulariser l'emprise de la piste forestière et l'accès au captage d'eau réalisés il y a plus de 30 ans, sur des parcelles appartenant à Monsieur Bajulaz, la commune a missionné l'ONF qui a réalisé une estimation d'un montant de 1963.80 €. A l'unanimité le conseil municipal fait une offre à 2000 € à Mr Bajulaz et prend en charge les frais d'acte.

---

### Infos diverses

---

- Intervention du SRB dans la nuit du 10 au 11 avril pour inspection du réseau d'assainissement.
  - Invitation aux élus pour le 30<sup>e</sup> anniversaire du SM3A le 14 juin.
  - Invitation aux élus pour la journée porte ouverte de VV Elec le 16 mai.
  - Un logement à l'immeuble la Plaine va se libérer début mai. Des travaux seront à réaliser avant de le relouer.
  - Remerciement du secours catholique pour la subvention versée par la commune.
  - Bulletin municipal. Lister les rubriques pour retour des articles pour le 15 mai.
- 
- 

La secrétaire de séance, Jennyfer Gardinier



Le Maire, Jean-François Bosson

